

**PROJET
PÉDAGOGIQUE
Extra scolaire
+
Mercredis
saison 2021-2022**



<p>L'organisateur : MJC de Fleurieux Éveux 27 Place Benoît Dubost 69210 Fleurieux sur l'Arbresle tel : 06 23 67 18 58 mail : direction@mjceveuxfleurieux.fr</p> <p>Siège : 133, Route de Bel Aire 69210 Fleurieux sur l'Arbresle N° de déclaration JS : 0690288CL000117</p> <p>Association n°: SIRET 442 071 387 00025</p> <p>Assurance: SMACL n°261584 F.</p>	<p>Dates : Vacances scolaires de 7h30 à 18h30</p> <p>Accueil de loisirs extrascolaire Publics</p> <ul style="list-style-type: none">● 3-4 ans● 5-6 ans● 7-8 ans● 9-11 ans● 11-15 ans <p>Lieu : École du Chêne à Fleurieux sur l'Arbresle, MJC Fleurieux/Eveux et annexe.</p>
---	---

1. Descriptif de l'accueil de loisirs

Cet accueil de loisirs sans hébergement peut comporter des séjours accessoires durant les vacances scolaires selon les projets.

2.L'équipe d'animation :

L'accueil est dirigé par

☒ Emmanuel Jacquot, titulaire du DEFA et Mandy Pizzighini titulaire du BPJEPS LTP

L'équipe d'animation du secteur 3-4 ans et 5-6 ans sera composée de **1 animateur pour 8 enfants** et de **1 animateur pour 5 enfants pour les activités aquatiques**.

Les équipes d'animation des secteurs 7-8, 9-11 et 11-14 ans seront composées de **1 animateur pour 12 enfants** et de **1 animateur pour 8 enfants pour les activités aquatiques**.

3.Moyens matériels :

Deux salles d'activités	Une salle audiovisuelle
Une bibliothèque	Une pièce couchette
Une salle de motricité	Une salle de restauration
Salle d'activité de la MJC	Deux espaces extérieurs
Deux vidéos projecteurs	Des appareils photos
Un ordinateur portable	Une caméra numérique
Du matériel pédagogique de l'association	

Axe du projet Associatif en relation directe avec notre projet : Prolonger la qualité des accueils existants

Principes Généraux du projet éducatif

L'association positionne l'accueil comme :

- Un lieu collectif qui favorise **la socialisation**.
- Un lieu qui participe **au développement de l'enfant**.
- Un lieu ouvert qui favorise **l'enrichissement social et culturel de la commune et du territoire**.

Une importance prioritaire est portée à:

La **qualité de l'accueil** qui permet d'instaurer une relation de confiance avec les parents et les enfants.

Les objectifs généraux

- Favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité.
- Permettre aux enfants d'acquérir des repères de la vie sociale, l'autonomie et la créativité.
- Permettre aux enfants de participer activement à la vie de leur territoire, soutenir la citoyenneté.
- Soutenir la relation entre parents et enfants.
- Favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la démarche éducative

A travers ce projet éducatif, l'association et tous ses acteurs s'attachent à transmettre des valeurs telles que **LE RESPECT, LA SOLIDARITÉ, LA TOLÉRANCE, LE PARTAGE** et ainsi de favoriser **LA CITOYENNETÉ**.

L'association et l'équipe pédagogique s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire impliquant le développement individuel et social de tous, afin que chacun puisse s'épanouir et trouver sa place dans la société. Cette éducation participe au développement des capacités de chacun à vivre ensemble, à la confrontation de ses idées, au partage et de la vie de groupe, à écouter, etc...Elle se crée avec tous les partenaires éducatifs du territoire (école, ATSEM, agents municipaux, associations...)

L'équipe d'animation axe son travail autour de cinq objectifs généraux:

- **Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant.**
- **Favoriser le vivre ensemble.**
- **Prendre en compte l'individu à part entière dans un groupe.**
- **Créer du lien avec les familles.**
- **Favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la démarche éducative**

OBJECTIFS opérationnels

Favoriser le vivre ensemble

- **En créant des situations d'écoute et d'échanges en grands et petits groupes.**
- **En les responsabilisant dans la vie du centre de loisirs.**
- **En les accompagnant dans l'apprentissage de la vie en collectivité, pendant le centre et pendant les camps.**

- **En leur inculquant le respect des autres, de soi et du matériel.**
- **En privilégiant la réalisation de projets collectifs.**
- **En les guidant dans une démarche coopérative et citoyenne.**

Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant

- **En favorisant l'imaginaire.**
Pour cela, les animateurs doivent créer un univers pour faire rêver les enfants tout en suscitant le voyage et l'évasion en faisant vivre un thème, en décorant le centre, en adaptant leur attitude et leur tenue, en liant le fonctionnement et les activités à celui-ci, etc...

- **En donnant la possibilité aux enfants de créer selon leurs envies.**
Donner force de proposition aux enfants afin de les positionner en tant qu'acteur (spectacle, activités manuelles, projet culturel, etc....). Les stages en partenariat avec les autres associations, en direction des jeunes est un outil privilégié.

- **En encourageant la découverte et l'expérimentation.**
Les animateurs assurent un cadre sécurisant dans lequel les enfants évoluent et s'essayent à de nouvelles choses. Ils doivent accompagner les enfants dans la recherche de solutions, le développement de leur curiosité et de leur esprit critique.

- **En impliquant les enfants dans la décoration des locaux.**

- **En valorisant les productions et le travail des enfants.**
Les animateurs doivent mettre en avant le travail des enfants ainsi que de les féliciter quand à une bonne conduite individuelle et collective.
- **En favorisant l'ouverture sur l'extérieur.**
(Organisations de sorties culturelles ou autre, sensibilisation des enfants à leur environnement et au champ des possibles en sortant des locaux, en se baladant, en découvrant notre village et ses alentours, en rencontrant d'autres structures d'accueil ou les acteurs locaux).

- **Faire que le séjour soit un temps ludique et de détente.**
L'enfant est au cœur de nos préoccupations. La journée est réfléchi en amont selon le rythme des enfants et du groupe, rien n'est figé. Si la fatigue se fait ressentir, à l'équipe de réadapter la journée pour que chaque enfant se sente bien.

- **En permettant à l'enfant de découvrir progressivement le plaisir des séjours avec hébergement (pour les primaires).** Des séjours plus ou moins long sont proposés, allant de 1 à 4 nuits. (Bivouac, mini-camp été, camp hiver). Afin d'accompagner l'enfant dans la séparation avec la cellule familiale.

- **En permettant aux jeunes de partir en séjour plus longtemps que quand ils étaient enfants.**

Prendre en compte l'individu à part entière dans un groupe

Objectifs opérationnels: enfants et intention éducative

- **En favorisant le développement de l'autonomie chez chaque enfant.**
- **En l'accompagnant dans sa prise de position.**
En lui permettant de dire « non » et de donner son opinion.
- **En favorisant le développement de son esprit critique.**
- **En prenant en compte le développement psychologique et physique des enfants.**
En créant des tranches d'âge afin d'adapter chaque animation aux caractéristiques des enfants et à leur rythme.
- **En créant un climat de confiance.**
Cela permet de favoriser les échanges et les discussions et les questionnements que les enfants peuvent avoir avec les adultes ou les autres enfants.
- **En les rendant acteur de leur temps de loisirs.**
Des temps « libre choix de l'enfant » seront inscrits dans le programme pendant les vacances. Les enfants organiseront leur demi-journée selon leurs envies et les moyens mis à leur disposition.
- **En favorisant la transition vers les tranches d'âges supérieures**

Créer du lien avec les familles

- **En instaurant des moments de rencontre**
Les enfants pourront montrer leurs réalisations (spectacle, soirée, exposition, goûter etc....). Cela permet de valoriser les projets mis en place par les enfants.
- **En prenant un vrai temps de discussion et d'échange avec les parents** pendant les temps d'accueil pour parler de l'enfant et faire le lien avec la cellule familiale.

Depuis le 1er Septembre 2021, nous visons à développer une démarche éducative relative au centre A'ère, label des Francas qui donne une priorité en direction des démarches liées au développement durable.

Nous prévoyons lors des vacances d'Automne et de Noël 2021 de faire un état des lieux de notre fonctionnement afin de mettre en valeur nos démarches réalisées vis à vis de l'éducation à l'environnement. Ensuite entre Janvier et Avril 2022, nous appliquerons de nouvelles procédures visant à réduire nos déchets et assurer une consommation raisonnée.

LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

(journée type accueil de loisirs)

7h30-9h30

Accueil échelonné des enfants et des parents



9h45-11h30

Temps d'animation

11h30-12h30

Départ des enfants inscrits le matin / Temps libre



Repas des 3-4 ans et des 5-6 ans

12h30-13h30

Repas des 7-8 ans et des 9-11 ans

Début de la sieste ou temps calme des petits

13h30-14h30

Temps d'animation calme / libre des grands



Accueil des enfants inscrits l'après-midi

14h30-16h30

Temps d'animation

16h30-17h

Goûter

17h-18h30

Accueil des parents et départ des enfants

(restitution de la journée : repas, activité et comportement)



18h30

Fermeture du centre

Ces temps de journée évoluent en fonction des mesures sanitaires et des nécessités d'aération et de nettoyage des lieux

- **Les modalités d'inscription**

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la demi-journée avec ou sans repas (sauf exception jour de sortie) ainsi qu'à la journée complète. Le tarif est variable selon le quotient familial de chaque foyer. Les inscriptions se font via connectys pour les adhérents et par mail ou aux heures d'ouverture du bureau pour les nouvelles familles.

pour les vacances : Les inscriptions commencent 3 semaines avant le début de chaque période de vacances. Des suppléments compris entre 2 et 8 euros peuvent être ajoutés au coût de journée lors des sorties.

pour les mercredis, elle se fonde tout le long de l'année en prévenant une semaine en avance.

- **Les règles de vie**

L'équipe établit les règles de vie du séjour en fonction du besoin de l'enfant. Une importance particulière est apportée quant à la cohérence de "ce que l'on dit et de ce que l'on fait". Les règles sont les mêmes pour tous. Elles s'appliquent aussi bien aux adultes qu'aux enfants, dehors ou dedans mais aussi en présence des parents. Afin de responsabiliser les enfants, il est parfois réalisé des actions visant à établir des règles de vie quotidienne avec les enfants.

En ces périodes de crises sanitaires, nous appliquons les mesures sanitaires en vigueur, et assurons le port du masque, le lavage des mains, ainsi que le nettoyage du matériel et des locaux. Nous informons les parents et avons un assistant sanitaire : Mme Mandy Pizzighini

- **L'accueil**

Un animateur se détache pour accueillir et prendre en charge les nouveaux arrivants. Il est chargé de rassurer et d'orienter, de rappeler aux enfants de passer se laver les mains et de s'assurer du port du masque en période de Covid pour les + de 6 ans. Les animateurs ont la charge de ne pas laisser les enfants présents sans surveillance et communiquent entre eux pour gérer cette responsabilité. Les enfants peuvent avoir des difficultés à se séparer, mais le parent également le but est de rassurer, encadrer, accompagner.

Il convient que toute l'équipe puisse répondre aux questions des parents et d'informer sur les lieux de rendez-vous, sur l'organisation des journées, etc... Le responsable du secteur à la charge de l'aspect administratif (règlements, fiche sanitaire, etc...).

Il s'agit de tisser des liens entre les parents et les animateurs. Pour que les parents puissent être rassurés, il faut qu'il puisse être accueilli convenablement. La journée de l'animateur commence par là. Un temps est nécessaire le matin pour « prendre la température », c'est-à-dire savoir si l'enfant a bien dormi, si tout va bien. Notre rôle est également d'accompagner le parent à nous laisser son enfant, ce qui passe par ce lien de confiance que l'on va construire petit à petit.

C'est aussi un temps d'animation, les enfants pourront évoluer sur différents espaces aménagés (jeux de société, coin lecture, dessins et coloriages, jeux de construction, jeux sportifs...). L'équipe pourra proposer des ateliers et jouera avec les enfants tout en ayant un œil vigilant sur le reste du groupe.

Pendant l'accueil des parents le soir, il sera important d'informer ces derniers sur le déroulement

de la journée de leur enfant (petits « bobo », vêtements perdus, rapport avec les autres, créations, repas etc...). Une importance particulière est apportée à ce que ce soit l'enfant qui fasse ses propres retours à ses parents, l'animateur doit se placer comme médiateur puis petit à petit s'effacer. C'est un moment très important, il fait la transition avec la cellule familiale. Ce temps permet de créer un lien de confiance entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation contribuant ainsi au bien-être et à l'évolution personnel de chaque enfant.

- **Les goûters, les repas et les pique-niques**



-Les régimes alimentaires de chacun sont pris en considération et respectés. Il incombe aux familles de le signaler sur la fiche sanitaire de leur enfant.

-Les repas et goûters sont préparés par M. Dumas, cuisinier de l'école. Ils se dérouleront dans la salle de restauration de l'école.

-Lors des journées de sortie, les pique-niques sont fournis par le centre. Les lieux des pique-niques et des goûters doivent être agréables et ombragés afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

-L'équipe est chargée d'organiser le service, il peut être réalisé avec les enfants. Ils devront faire respecter les règles d'hygiène et de vie à table (se laver les mains, se tenir correctement pour manger, respecter la nourriture, instaurer un moment calme et agréable). Ils mangeront avec les enfants (si le protocole sanitaire le permet) et profiteront de ce moment pour discuter et échanger avec eux. Ils les inviteront à goûter et s'assureront que chaque enfant « ait grignoté quelque chose ».

-Les enfants seront invités à participer au rangement de leur table (rassembler les couverts, les verres, les assiettes et passer l'éponge).

-L'agencement des tables est travaillé et discuté en réunion d'équipe afin de répondre aux objectifs de socialisation et de collectif et de respecter le protocole sanitaire en vigueur.

- Une animation peut être effectuée tous les deux jours par l'équipe pédagogique pendant les temps de repas des vacances scolaires

En période de Covid, les enfants mangent en quinconce, comme les animateurs.

- **La sieste (3-5 ans)**

Après le repas, chaque enfant retourne aux toilettes, et ceux qui font la sieste se couchent avec une petite histoire, pendant que les autres font un temps calme. La sieste est très importante pour les petits, elle va permettre aux enfants de ne pas subir le reste de la journée, c'est pour cela qu'il faut être vigilant à maintenir un silence total dans la salle, sans qu'ils se relèvent. Les parents sont tenus informés du déroulement du repas et de la sieste lors de l'accueil du soir.

Le temps calme est un moment qui favorise les petits groupes et l'échange. C'est un moment qui permet de digérer et se détendre avant passé sur le temps de l'après-midi. Ils peuvent faire des coloriages,

des petits jeux de sociétés, jouer seul, ne rien faire. L'animateur se place en force de proposition: un petit atelier cuisine, musique ou autres compétences du moment afin d'animer ce temps calme. Il est d'une durée d'environ 1h.

Les enfants se réveillent de façon échelonnée, un animateur les accueille en sortant de la sieste afin de respecter leur rythme (s'ils veulent se réveiller en douceur ou au contraire se mettre tout de suite en animation). Les autres enfants sont réveillés vers 15h30.

Les sorties :



Les informations concernant les sorties sont affichées à l'entrée du centre au début du séjour à destination du public (lieux de rendez-vous, horaires à respecter, affaires à prévoir...).

La veille: **une réunion d'équipe est effectuée afin de désigner un animateur référent** qui aura la charge de guider l'ensemble du groupe. Une préparation de la sortie est également effectuée (une fiche méthode est affichée dans la salle d'animation).

Le matin: lors de l'arrivée des enfants, le matériel demandé pour la sortie est vérifié par les animateurs (ex : casquette, maillot de bain, gourde etc...).

Avant de partir, on vérifie l'état des présences et on fait un rappel des consignes de sécurité.

Pour les trajets en car, les enfants craignant les transports seront invités à s'asseoir en premier, puis les enfants de 3-4 ans, puis de 5-6 ans, 7-8 ans et enfin de 9-11 ans.

Un animateur montera dans le car pour installer les enfants, un autre sera à l'entrée du car pour compter les enfants et les autres fermeront le rang et accompagneront les enfants pour mettre leurs sacs dans les soutes.

On informe le chauffeur du nombre d'enfants et d'accompagnateurs.

Les animateurs **activement présents** pendant le trajet s'assurent du bien être de chacun en veillant aux respects des consignes qui s'appliquent aux enfants et aux adultes (ceintures, déplacement dans le car, etc..). Ils réveilleront ceux qui dorment 10 minutes avant l'arrivée pour leur laisser le temps d'émerger de leur sommeil. La ceinture de sécurité est également obligatoire pour les animateurs.

Les animateurs connaissent le nombre d'enfants et la destination. Un moyen de communication par groupe minimum est obligatoire. **A chaque déplacement de groupe, un compte des enfants est obligatoirement effectué.**

Une attention particulière à charge de chaque animateur est apportée pour prévenir des risques d'insolation (eau, crème solaire pour les journées piscine).



- **Les activités :**

Elles sont réfléchies en rapport avec des objectifs précis. Pour les vacances, les projets d'animation sont préparés avec toute l'équipe lors des réunions de préparation et définissent le programme d'activité du séjour selon les tranches d'âges. Celui-ci informe les familles des activités, des horaires, des sorties et des modalités d'inscriptions. Pour les mercredis chez les 7-8 et 9-12 ans, les animations sont pensées et discutées avec les enfants sous la forme d'un conseil afin de les rendre pleinement acteurs ou proposer par les animateurs.

Les activités doivent être variées, répondre à la mixité et être adaptées à la tranche d'âge. Le bon déroulement d'une activité implique **une bonne préparation** (modèle, matériel, installation, etc...) mais aussi l'investissement des animateurs dans la présentation et la conduite de celle-ci en apportant **dynamisme** et **bonne humeur**. C'est pourquoi, chaque animateur devra s'informer du déroulement et du rôle qui lui incombe (personnage, costumes, règles du jeu, horaires, lieu...).

Le matériel pédagogique utilisé est à disposition dans la salle matériel et dans les locaux de la cour primaire et de la cour maternelle. Toutes les autres ressources sont rangées dans les salles prévues à cet effet. L'animateur est chargé de faire toutes autres demandes à la direction.

Le rangement et le bilan doivent s'effectuer avec les enfants sur un temps calme en fin de séance, une prise de note doit également être faite afin de le restituer en réunion d'équipe hebdomadaire.

- **Les nuités lors des vacances scolaires :**

Les nuités sont organisées dans une logique de préparation au séjour. L'objectif premier est de permettre aux enfants et aux parents de vivre une séparation sur une nuit, dans une proximité avec la famille. Celle-ci débute à 17h, s'ensuit alors la mise en place du camp (tente, sac, duvet, doudou...). Un temps de préparation de la table et du repas sera fait avec les enfants. Une veillée sera obligatoirement animée par les animateurs, le coucher ayant lieu à 22h maximum (21h pour les 3-5 ans). Le lendemain, le petit déjeuner échelonné sera proposé aux enfants dès 7h30. Les enfants devront être prêts à partir à 9h30 du lieu de campement soit pour retrouver leurs parents, soit pour retrouver le groupe de l'accueil de loisirs.

- **Les outils à destination de l'équipe pédagogique :**

Un lieu d'affichage est positionné dans la salle réservée à l'équipe d'animation, tout ce qui est relatif aux plannings, aux informations, à la gestion des sorties, etc... y sont affichés. Un mur d'expression y est également présent à l'usage unique de l'équipe pédagogique.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique doit répondre aux objectifs généraux du projet pédagogique, mais également veiller à avoir un regard sur cet objectif : **favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la démarche éducative**. Dans ce cadre, tout comme pour le public, des objectifs opérationnels sont fixés ci-dessous. Il y est également notifié certains points visant à préciser la posture professionnelle des animateurs.

- L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés suivant la réglementation du ministère de la cohésion sociale.
- Il connaît la réglementation en vigueur.
- Il doit adopter une posture professionnelle adaptée à l'accueil du public.
- Le cadre réglementaire devra être scrupuleusement respecté, toute infraction à la loi sera suivie d'un avertissement, et à fortiori aura des conséquences adaptées.
- Il doit avoir connaissance du projet éducatif de la structure et y adhérer.
- Il doit être en capacité de justifier et de faire le lien entre ses animations et le projet pédagogique.
- Il doit assurer la continuité éducative avec la cellule familiale.
- Il doit accompagner et encourager chaque enfant en leur donnant les moyens de faire eux-mêmes.
- Il doit être attentif au bien-être des enfants dans le groupe et faire part de ses observations au reste de l'équipe.
- Il doit savoir adapter et réadapter ses animations en fonction des enfants (nombre, fatigue, excitation, âge, temps...)
- Un regard particulier sera porté par la direction sur la frontière vie personnelle/ vie professionnelle, notamment à travers l'usage des photos et des réseaux sociaux. Aucune photo des enfants ne doit arriver dans votre espace personnel (facebook, instagram ou autre)
- L'utilisation du téléphone, pendant le temps d'accueil, sera réservée, pour communiquer avec les parents ou le directeur. Aucune photo ne devra être prise avec son téléphone personnel.
- Il doit montrer l'exemple (repas, baignade et langage). En cas de difficulté pour faire comme tout le monde, l'animateur doit informer le directeur (phobie, régime alimentaire...).
- Il devra être un adulte exemplaire au regard des enfants, des parents et des partenaires. Son attitude durant l'accueil sera tournée en direction des enfants, passant soi-même au second plan.
- Il doit être présent lors des réunions de préparation qui ont lieu avant le début du séjour et participer activement à ces temps en étant force de propositions et en s'impliquant dans le projet.
- Il doit être présent lors des réunions d'équipe hebdomadaire.

- Il doit être à l'écoute et communiquer avec l'équipe et travailler dans une dynamique collective.

L'équipe devra assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants, durant toute la durée de présence des enfants. Ils auront à charge d'assurer des animations tout au long de la journée, y compris pendant les temps calmes. Ils devront aussi prendre en main la vie quotidienne.

Le rôle de l'animateur:

Chaque animateur se doit d'être avenant, accueillant, bienveillant et disponible envers les familles, les enfants mais aussi ses collaborateurs en :

- Favorisant l'entraide et le partage des connaissances.
- Défendant les mêmes valeurs éducatives.
- En gérant son propre rythme et en ayant un regard sur celui des autres.
- En communiquant et en étant dynamique et organisé.

L'animateur stagiaire:

Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Une réunion avec le directeur ou la responsable de secteur aura lieu au début, au milieu et à la fin du séjour. La formation est effectuée en binôme avec un animateur référent. Deux évaluations sont effectuées: une avec le stagiaire et une autre en réunion d'équipe (directeur et animateur permanent) pour validation.

Le rôle du directeur:

Il se doit de parfaire au fonctionnement du centre de loisirs. Il doit assurer toutes les tâches administratives liées à son travail et peut également assurer toutes les autres tâches à effectuer si nécessaire (animation, ménage, cuisine, etc...). Par conséquent **il est en mesure de répondre à tous les objectifs du projet pédagogique** et aussi:

- Assurer le travail administratif et le suivi sanitaire.
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de tous.
- Favoriser la dynamique de groupe et le travail ensemble.
- Veiller au bien être collectif et individuel de chacun.
- Savoir mobiliser le personnel et être actif au sein de la structure.
- Savoir être réactif et s'adapter aux besoins et à la situation.
- Savoir informer, diriger et rediriger le personnel.
- Savoir demander les informations aux gens qui savent.
- Privilégier le travail ensemble et le collectif.
- Mettre à disposition tous les moyens possibles à l'équipe pédagogique.

L'ÉVALUATION

Un temps avec l'équipe est consacré à l'évaluation du projet et des animateurs à la fin du séjour. Elle servira ainsi de support pour améliorer la qualité de l'accueil de loisirs et permettra à l'équipe d'évoluer en analysant sa pratique. Ceci afin d'assurer une cohésion éducative avec les actions de l'association et les autres acteurs éducatifs du territoire.

Avec les enfants: des bilans sont effectués régulièrement après les séances d'animations, notés puis analysés pendant les réunions d'équipe. Les outils, les critères et les indicateurs utilisés sont à la charge des animateurs.

Avec les animateurs un travail est effectué en réunion d'équipe avec une mise en commun des bilans effectués avec les enfants. Leur participation au travail collectif, leur capacité à intervenir auprès des enfants, parents et collègues, leur prise d'initiative dans les tâches de la vie quotidienne, leur capacité à animer et encadrer une activité, leur capacité à gérer leur temps, à rebondir et à s'adapter, leur capacité à être garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants toutes ces connaissances sont également relevées et mises en avant dans la réunion d'équipe en fin de séjour ainsi qu'une réflexion sur le projet pédagogique:

- Les objectifs pédagogiques ont-ils été suivis et maintenus ?
- Les moyens mis en œuvre ont-ils été judicieux ? Pourquoi ?
- Les outils et le matériel étaient-ils adaptés ? Pourquoi ?
- Le programme d'activités a-il été suivi ? Était-il cohérent ?
- Les enfants ont-ils été acteurs ou simple consommateurs ?
- L'organisation des journées était-elle adaptée et respectée ?

Avec l'équipe de direction une mise en commun et une synthèse est effectuée après le séjour afin d'adapter ou de réadapter le projet pédagogique de l'année suivante. Plusieurs éléments sont ainsi ajoutés aux précédentes données.

Un temps d'échange avec les parents est organisé au travers du collectif enfance. Entre chaque période de vacances, une réunion est organisée à la MJC avec les parents souhaitant participer à ce collectif afin d'échanger sur les améliorations à porter.